

Engagement  
environnemental  
de  
**LES  
HALLES EN  
COMMUN**  
Rennes (35)

**RAISON D'ÊTRE**

Les Halles en Commun est un espace en mouvement. Pour les citoyennes et les citoyens qui vivent le quartier, et pour celles et ceux qui participent à démontrer que d'autres façons de vivre, de se déplacer, de travailler et de consommer sont possibles. En pensant et en vivant l'espace ensemble. En mettant à disposition des espaces ouverts En se rappelant l'avant et en réemployant l'existant. Parce que nous croyons en une nouvelle façon de penser la ville. Pour et par les habitant·es. Pour et par la préservation de nos espaces à vivre.



**ENGAGEMENT SUR LA CIRCULARITÉ ET LA SOBRIÉTÉ**

- Moins consommer
- Mieux consommer
- Gérer les déchets

**ACTION MISE EN AVANT**

L'identité du projet est largement tournée vers le réemploi et la sobriété. En effet, environ la moitié des structures hébergées sur le lieu sont des ressourceries ou font du réemploi le centre de leur projet. De plus, le lieu en lui-même est une ancienne friche industrielle en réhabilitation, les matériaux utilisés sont le plus souvent issus de la déconstruction d'autres projets (la mezzanine du Bâtiment 78) ou de réutilisation de l'existant sur site (blocs de béton, enrobé, missions de préfiguration des espaces publics par le réemploi).

*Nous travaillons à limiter la consommation sur notre tiers-lieu. On peut toujours faire mieux, mais les premières pierres sont déjà posées !*

**4518**

**m<sup>2</sup> d'espaces publics aménagés  
en matériaux de réemploi (54%  
de l'espace public aménagé)**



**EMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE**

- Comprendre son empreinte carbone
- Limiter les émissions liées au transport



**Proposer une alimentation à faible impact carbone**

**Limitier la consommation d'énergie du tiers-lieu**

*Nous avons entamé le chantier de la réduction de nos émissions de GES.*

**40**

#### ACTION MISE EN AVANT

Durant la phase transitoire (jusqu'en 2030), le bâti vétuste investi ne permet pas d'être performant énergétiquement mais le projet s'engage dans cette direction.

**pourcentage des émissions de GES évitées pour l'aménagement en ayant recours massivement au réemploi (260 t CO2 éq environ)**



#### ENGAGEMENT SUR LA BIODIVERSITÉ

**Mieux connaître la nature sur le tiers-lieu**

**Limitier mes pressions sur la biodiversité**

**Encourager la biodiversité**

#### ACTION MISE EN AVANT

Le lieu est en renaturation, les espèces y habitant ont été repérées et des études sur les îlots de chaleur ont été réalisées dans le but de les réduire. Cette renaturation se fait par la réduction de la surface bétonnée, la préservation du patrimoine végétal existant et l'ajout d'espèces locales.

*La biodiversité trouve refuge sur notre tiers-lieu, de nombreuses initiatives sont mises en place pour l'accueillir et la protéger.*



#### ENGAGEMENT SUR L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

**Limitier l'impact du tiers-lieu sur les sols**

**Veiller à la qualité et la quantité d'eau**

**Améliorer la qualité de l'air**

#### ACTION MISE EN AVANT

Des campagnes de dépollution des sols et du bâti ont lieu tout au long du projet. La végétalisation du lieu permet une meilleure perméabilité des sols. Un traitement des eaux en surface est prévu.

*Nous avons conscience des dépendances et des pressions de notre tiers-lieu sur son environnement physique et essayons de limiter notre impact sur la qualité de l'eau, du sol ou de l'air.*



#### SENSIBILISATION ET ENGAGEMENT

**Le tiers-lieu est sensibilisé**

**Le tiers-lieu sensibilise ses usagers**

**Le tiers-lieu s'engage**

#### ACTION MISE EN AVANT

Les Halles en Commun sont labellisées Démonstrateur de la Ville Durable. En ce sens, le projet tient lieu d'exemple en

matière d'engagement pour la transition et vise à démocratiser des pratiques respectueuses et durables.

*La sensibilisation ? On y travaille. Nous mettons en place des initiatives pour une partie de nos usagers.*